

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL D 'INFORMATION



Le P'tit Chardais *Récapitulatif année 2023*





LE MOT DU MAIRE 2024

Mesdames, messieurs, chers amis

Pour ceux qui n'auraient pas participé à la soirée des vœux du 12 janvier, et bien que la période soit passée, je souhaite vous adresser tous mes vœux les plus sincères et une très belle année 2024, avec nous l'espérons, beaucoup de joies dans vos familles et de bonheurs partagés.

L'année 2023 a été fortement bouleversée par certains conflits dans le monde avec des guerres atroces, malheureusement toujours en cours.

Cette année 2023 aura été marquée en France par certaines difficultés économiques et sociales, avec notamment une inflation sur les produits énergétiques et alimentaires qui affecte aujourd'hui nos ménages, nos entreprises, sans oublier nos collectivités territoriales.

Inflation qui a également touché notre commune, sur ses différents achats courants avec un surcoût restant encore acceptable, un peu plus impactant sur le coût énergétique qui subira une hausse au premier trimestre.

Mais surtout en 2023, c'est une baisse qui nous a fortement touchés.

Oui une baisse non pas de nos dépenses, mais de nos recettes.

Une baisse de près de 18000€ du versement de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrements, baisse instrumentée par l'Etat en passant par le Conseil Départemental. Cette baisse aura pour conséquence de diminuer nos excédents et de nous pénaliser sur les faisabilités de nos prochains investissements.

Par ailleurs, le Président du Conseil Départemental qui a également subi cette instrumentalisation de l'Etat, nous a déjà prévenu, suivant l'information de Mr Le Préfet, que la baisse de 2023 n'était qu'une étape, et qu'une autre était attendue pour 2024. A ce rythme, l'avenir s'annonce bien sombre pour nos petites communes rurales.

A Villard D'Héry, l'année 2023 aura été une année très soutenue en termes d'investissements, principalement pour la construction des gîtes.

D'autres étaient également budgétés sur 2023, mais comme nous n'avons pu toucher les subventions attendues sur 2023, sur ma recommandation, certains investissements ont été reportés sur 2024, et les achats effectués en 2023 ont été au mieux optimisés afin de garantir une bonne trésorerie et des comptes de fin d'année avec des résultats attendus, positifs.

A ce titre, je souhaite remercier fortement toute l'équipe municipale, pour son implication, toutes ces nombreuses réunions, afin de peaufiner dans les détails, la réalisation de nos deux gîtes : celui du Moulin et celui de la Source.

Ces gîtes dont déjà été loués en fin d'année, et les premiers retours ont été tous positifs. **Nous procéderons à leur inauguration officielle au printemps, vous serez donc tous conviés, et vous pourrez les visiter.**

Le suivi de ces gîtes sera effectué par Gisèle FLAMMIER en charge du tourisme, et Elodie BEAUVOIS, qui a été embauchée spécifiquement pour l'accueil, le suivi et l'entretien de ceux-ci.

Bienvenue à Elodie.

Nous espérons tous qu'elle aura beaucoup de réservations et de locations à gérer.

Pour terminer sur nos actions de travaux en 2023, celles-ci ne se sont pas limitées aux gîtes, car nous avons pu néanmoins réaliser plusieurs travaux notamment l



Mot du Maire 2023

- La mise en œuvre de caniveaux et des reprises d'entretien sur voiries, afin d'éviter les ruissellements sur le chemin du Châtelet et celui de Beauregard.
- Le remplacement des portes défaillantes en fermeture de la Salle Liparis.
- La réalisation de la place publique devant les gîtes avec notamment son espace de sport (basket 3 contre 3)

Pour les projets et travaux de 2024, ceux-ci seront prioritairement ceux que nous n'avons pas pu réaliser en 2023 (mais pas que), afin de maintenir une bonne qualité de vie et services à Villard-D'Héry. Bien évidemment, la liste de ces réalisations sera finalisée avec les membres du Conseil Municipal au moment du budget. Nous reviendrons vers vous pour vous tenir informés.

En complément budgétaire, comme nous l'avons prévu en 2023, nous inscrirons une somme qui sera réservée, afin de pouvoir répondre aux travaux de désamiantage et de démolition de l'ancienne mairie, afin de laisser la parcelle libre au constructeur de logements locatifs. Ces travaux seront lancés uniquement si nous obtenons la subvention de l'Etat.

En ce début d'année, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble des membres du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel administratif et technique communal.

Merci à chacun et chacune personnellement.

A savoir, qu'après l'arrivée évoquée précédemment de Elodie BEAUVOIS dans nos services, nous aurons à accueillir une nouvelle secrétaire de mairie, puisque Margaux BELINGHERI va nous quitter prochainement car elle a souhaité se consacrer pleinement dans le fonctionnement d'une affaire familiale.

Mes remerciements s'adressent ensuite comme chaque année, plus largement à nos services locaux, intercommunaux et nationaux, à l'ensemble des personnels soignants, les aidants, les accompagnants, ainsi que les gendarmes et les pompiers qui interviennent sur notre commune. Je salue leur engagement, leur dévouement, leur implication sans faille, sans oublier les petites attentions et leur gentillesse qui nous font du bien et nous redonnent le sourire quand tout nous semble aller mal quelques fois.

Que ces quelques mots leur précisent toute notre reconnaissance pour les citoyens de notre commune et plus largement de notre Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Je souhaite remercier également chacun des acteurs présents ou intervenants sur notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs et tous les bénévoles de nos associations locales. Nos associations qui nous ont encore gâtés cette année, avec les diots et les pains du Comité d'Animation, le boudin des chasseurs, le repas (et l'eau) de la Source de la Sausse, les planches du Kfée Cochette, je voudrais les féliciter pour leurs excellentes et nombreuses animations réalisées en 2023 et je l'espère les prochaines en 2024.

Grâce à vous tous, notre commune rurale existe et reste bien vivante, un grand merci à tous !

Pour terminer, je tiens à vous adresser à nouveau, mes vœux les plus sincères, une très belle Année 2024, avec je l'espère beaucoup de joies et de bonheurs dans vos familles.

Le Maire

Eric SANDRAZ





LES FINANCES

L'histoire, du budget 2023

Il était une fois, un budget d'une petite commune rurale...

En l'An 2023, il s'est réalisé comme suit :

Le Budget Général :

En Fonctionnement du Budget Général fut voté en dépenses et en recettes pour un montant de 273 195 €, dont 113 195 € d'excédent reporté.

En Investissement du Budget Général fut voté en dépenses et en recettes pour un montant de 780 503 €, dont 127 503 € d'excédent reporté et équilibré au global par 20 000 € venant de la section de Fonctionnement.

En Fonctionnement en Réalisé du Budget Général, il fut finalisé en dépenses 173 032 € et 266 432 € en recettes soit un excédent de 94 400 € de résultat pour l'exercice

En Investissement en Réalisé du Budget Général, il fut finalisé en dépenses 673 302 € et 613 568 € en recettes soit un excédent déficit de 59 734 € de résultat pour l'exercice, qui était compensé au niveau du Budget par un virement d'équilibre venant de la section de fonctionnement de 130 000 €, un emprunt de 350 000 € et des subventions qu'y restaient à être encaissées pour 104 000 €.

En prenant en compte l'excédent le déficit reporté de 127 503 €, au niveau du Compte Administratif, le résultat de l'exercice fut acté à un excédent de 67 770,00 €.

Ainsi que les inscriptions de restes à réaliser en dépenses de 16 007 € et en recettes de 42 200 €.

Au global pour ce Budget Général, après reprise des excédents et déficits reportés, le résultat de clôture aura été finalisé avec un excédent global de 274 364 € qui sera scindé pour 36 459,00 € qui viendront combler le déficit d'investissement et de pour 206 594 € qui viendront en recette pour le futur Budget Fonctionnement 2024, et 67 770 € qui viendront combler le déficit en recette pour le futur Budget Investissement 2024.

Vous aurez pu noter que malgré les nombreux travaux réalisés et grâce également aux efforts de gestion sur les dépenses en fonctionnement, notre excédent nous permettra d'envisager l'histoire 2024 posément.

Comment les impôts locaux « 100 266 € » ont-ils été utilisés dans le Budget Général ?

Grâce à la gestion ajustée de nos dépenses, notre excédent reporté nous a permis de subvenir globalement à nos dépenses de fonctionnement de l'exercice.

En complément, avec nos impôts et nos excédents nous avons pu assurer le besoin complémentaire de financement de nos dépenses d'investissement de l'année à hauteur de 130 000 €.

En conclusion, nos impôts permettent de faire fonctionner nos services et permettent d'investir sur ceux à venir.

REUNION D'INFORMATION PUBLIQUE

Le vendredi 10 novembre 2023, a eu lieu une rencontre entre les élus et les habitants du village.

A cette occasion, le maire a fait le point sur les différents travaux (achevés, en cours et à venir).



- L'achèvement des gîtes communaux avec l'installation du panneau de basket sur la petite place publique au centre du chef-lieu (devant les gîtes).
- Le futur déplacement de l'espace foot sur le site du Marillet
- La démolition de l'ancienne mairie école, en vue de la construction de 4 logements locatifs avec des places de stationnement en accord avec notre PLU. Un point a été également fait sur la démolition du mur de l'ancienne école.
- L'avenir de l'aménagement d'une zone de constructions d'ensemble à Villard Siard.

REUNION D'INFORMATION PUBLIQUE

Deux réunions ont été organisées par la Municipalité avec les habitants du village, pour rappeler la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Grâce à des outils mis à disposition des communes par l'Etat, celles-ci doivent, après concertation des habitants, identifier des zones d'accélération favorables à l'accueil des installations.



Il a été décidé de retenir les zones suivantes :

- Concernant le photovoltaïque ou le solaire thermique : autorisé sur tous les bâtiments du territoire communal, en toiture, en façade et sur terrain en zone privative. Excluant toute mise en œuvre sur terrain agricole, forestière ou en grande zone de parcs photovoltaïques.
- Concernant la géothermie individuelle ou collective : autorisé sur toutes propriétés individuelles de foncier bâti du territoire communal.
- Concernant les réseaux de chaleur collectifs : autorisé en zone urbanisée, à urbaniser et sur les zones incluant des bâtis existants.
- Concernant l'hydroélectricité : autorisé sur le territoire communal.
- Concernant l'éolien terrestre : non autorisé sur le territoire communal.



La construction des gîtes s'est bien déroulée:

- ◆ Premiers travaux en 2023
- ◆ L'agrément gîtes de France 3 épis et classement meublé de tourisme 3 étoiles le 12 décembre
- ◆ Les premières locations fin décembre.

Nous avons eu un bon retour de la part des premiers locataires.

GITE LE MOULIN : gîte de 6 à 8 personnes

Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine et séjour spacieux, salle d'eau. Ameublement fer et bois style moderne, coin salon avec canapé convertible.

Belle luminosité dans le séjour par les baies vitrées.

3 chambres à l'étage (avec 1 lit 160 dans l'une et 2 lits de 90 jumelables dans les 2 autres) et une grande salle d'eau.

GITE LA SOURCE : gîte de 4 à 6 personnes

Même agencement que le Moulin mais avec 2 chambres au lieu de 3. Les gîtes ont également un label vélo avec des locaux à vélos individuels équipés pour y ranger 4 ou 6 vélos.



Les Gîtes



L'entretien des gîtes est assuré par Elodie, habitant de Villard-D'Héry, depuis plusieurs années.



Inauguration : portes ouvertes le samedi 6 avril 2024 à partir de 10h.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie

Vous pouvez également consulter le site www.gites-de-France.com



Travaux



Petite place publique devant les gîtes avec panneau de basket



Hôtel à insectes



Table de pique-nique à l'entrée du village (côté Marillet)



Caniveau pour drainer
les eaux pluviales en
haut du Chemin de
Beauregard



Travaux



Remplacement de certaines portes de la
Salle des Fêtes LA LIPARIS



Travaux de voirie sur le chemin du Châtelet
pour éviter les ruissellements d'eau.



Depuis 2020, 25 nouvelles familles se sont installées à Villard-D'Héry, impressions et témoignages de certains



Alors Nous, c'est Antonin (33 ans), Alizée (32 ans), Agathe (6 ans 1/2) et Maxence (3 ans). On est installé à Villard D'Héry depuis février 2020 après avoir passé quelques années à Coise en location. On souhaitait une maison dans un endroit calme pour accueillir notre tribu. Depuis on peut dire que l'on a été très bien intégré et qu'on est agréablement surpris du dynamisme et des animations proposées dans un petit village de 300 âmes. **Antonin et Alizée JULIEN**



Je m'appelle **Marine ALEO (RUBEAU de naissance)**, j'ai 35 ans et je suis auxiliaire de puériculture. Mon mari Ludovic est pompier (originaire de Montmélian) et j'ai une grande fille de bientôt 8 ans qui s'appelle Melyna. Je suis née et j'ai grandi au sein de notre belle commune (la plus belle des communes à mon sens). Nous sommes plusieurs générations de mon arbre généalogique à être Chardais, puisque mes arrières grands-parents ainsi que mes grands-parents habitaient Villard D'Héry et mes parents y sont toujours installés. J'ai eu l'opportunité et la grande chance de trouver un terrain à bâtir, qui correspondait en tout point à nos critères, sur la commune de mon enfance. Ma fille connaîtra sans doute un parcours similaire, puisqu'elle fait sa scolarité dans les mêmes établissements qui étaient les miens ... et que d'émotion (et un peu de nostalgie je dois le dire) de la voir passer les portes de MES écoles (COISE et CHATEAUNEUF). Aujourd'hui, je suis plus qu'heureuse d'être revenue à mes sources qui ont toujours été ma base. Villard d'Héry est une petite commune cachée derrière les collines. Mais quelle belle commune !



Petit mot de ma nouvelle vie à Villard d'Héry :

Je suis venue habiter à Villard d'Héry il y a 4 ans. Je venais déjà régulièrement voir ma belle-famille qui vit dans le village depuis plus de 30 ans. J'ai toujours trouvé qu'il faisait bon vivre à Villard D'Héry : beaucoup d'entraide, de bienveillance entre les voisins mais aussi du bon vivre grâce aux événements des associations. Que ce soit en été, en hiver, la proximité de la nature est très agréable ainsi que le calme qui s'y dégage. Ayant maintenant fondé une

famille, toutes les commodités sont présentes : aussi bien les assistantes maternelles, les bus pour les écoles, le collège et le lycée ...

Margaux, Benoît BELINGHERI et Emilien.

Témoignages (suite)



Nous étions en location à CRUET, avant de trouver une maison à Villard D'Héry il y a bientôt 2 ans. Nous avons trouvé cette maison à la hauteur de nos besoins et de nos envies dans ce joli village. Nous apprécions le calme, le voisinage, la fraîcheur des soirées et nuits estivales ainsi que la proximité de la nature.

De plus, nous restons à bonne distance de Montmélian, qui est le point central des études, des activités sportives de mon enfance et de mon travail. **Emmanuel et Paul GROSSKOPF**

Elisabeth, Jean--Luc et Gabin VUIBERT

Originaires du département du Cher, dans un petit village de 46 habitants, ils sont arrivés en famille à Villard D'Héry en juillet 2022 pour des raisons professionnelles. Jean-Luc, responsable d'une écurie de débouillage d'équidés et d'une pension Canine et Féline, a arrêté ses activités en raison du



COVID. C'est en Savoie, qu'i a posé ses valises pour devenir technico--commercial agricole. Elisabeth, responsable de la protection des données en collectivité est devenue assistante de Direction. Gabin est collégien en classe de 4ème au collège de Montmélian. Quant à ses deux grands frères, ils vivent en région centre. « Nous avons été chaleureusement accueillis par les habitants de Villard D'Héry. Nos voisins se sont montrés particulièrement bienveillants. Ici, nous avons trouvé une belle âme de petit village rural qui a su garder son authenticité où il fait bon vivre ... Nous n'oublions pas le Kfée Cochette et ses bénévoles qui permettent à tous de partager des moments conviviaux autour de mets locaux ».

Bref, parfait !

Merci à l'accueil du village, des habitants, de nos voisins !



Nous avons emménagé à Villard Siard d'en bas en novembre 2022. Originaires de la campagne, nous sommes partis vivre à Chambéry quatre ans pour les études. Nous voulions retrouver le calme et la tranquillité, entouré de champs et de montagnes. Nous ne regrettons pas notre choix car c'est un beau village bien ensoleillé. Ce que nous apprécions également c'est la proximité des chemins pour balader Ulky, notre malinois d'un an. **Myriam ROSAZ et Dimitri MANZONI**.

Témoignages (suite)

Un an. Cela fait maintenant un an que notre famille a choisi de s'installer à Villard D'Héry. Après avoir passé 10ans aux Mollettes, un an dans les Bauges, nous souhaitions revenir en Combe de Savoie. Par proximité professionnelle mais aussi pour l'aspect dynamique du secteur. Après avoir achevé le déballage de nos cartons, nous entamons notre exploration du village, et nous faisons la rencontre du voisinage qui nous a réservé un accueil des plus chaleureux. Lors des discussions, nous sommes informés de l'histoire de notre maison, qui aurait été le troquet du village au début du siècle dernier ! (Si certains possèdent des photos, nous sommes preneurs) ! Les beaux jours sont propices aux rencontres, Régine nous fait découvrir le comité d'animation avec leurs nombreuses animations au fil de l'année mais aussi l'entraide qui est en place dans le village. Nous nous réjouissons de tisser des liens avec notre voisinage de proximité tout au long de l'été.

Les enfants attendent le vendredi soir avec hâte pour retrouver des « copains » au Kfée Cochette, nous qui pensions qu'il y avait peu d'enfants dans le village, découvrons que sur les 200m de traversée du village (route du Granier) résident pas moins de 15 enfants !!! Il est difficile de résumer la vie dans le village en quelques mots, mais si je devais conclure : ici nous sommes chez nous, et nous sommes membres d'une communauté, qui est active, vivante, bienveillante.

Emilie VIGNOT

Nous habitons Villard D'Héry depuis un peu plus de 2 ans.
Nous sommes heureux de faire grandir notre fils dans ce cadre de vie exceptionnel, entourés de verdure, d'animaux et avec vue sur les plus belles montagnes du coin.

Ayant une entreprise sur Chambéry, nous apprécions d'être ici bien au calme le soir et le week-end.

Lauryn SOARES LEAO, Andrey GRONSKY et Aaron



Bonjour à tous, nous sommes la famille REVY : Jennifer, Pascal, Zoé (11ans) et Etienne (8ans).

Nous habitons depuis août 2022 au 54 rue du chenavrier.

Nous étions auparavant à COISE et nous avons choisi de nous installer à Villard D'Héry pour le cadre mais également pour son côté rural qui est resté préservé. Nous apprécions la convivialité et la sympathie des habitants du village.

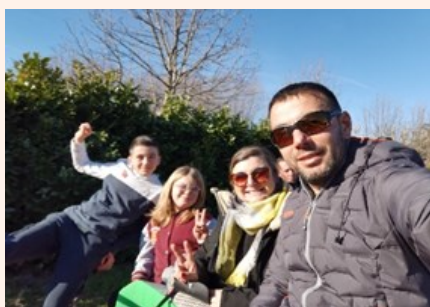
Plus simplement, nous trouvons que la vie à Villard D'Héry est reposante et bien agréable.

Jennifer et Pascal REVY

Témoignages (suite)



Joris et Cédric, nous sommes un couple de 36 et 40 ans qui vivons à Villard d'Héry depuis 4 ans après avoir eu un coup de cœur pour ce village que nous avons découvert par hasard. Nous avons retapé un chalet qui nous plaît énormément pour sa vue et son quartier. Joris s'investit au café associatif du village, ce qui nous permet de bien connaître les gens d'ici. Tout le monde nous a accueillis à bras ouverts, rendant notre vie à Villard D'Héry vraiment agréable.



Nous sommes originaires de l'avant pays savoyard, et le travail nous a emmené sur Albertville. Après avoir eu Timéo il y a maintenant 12 ans, nous avons découvert le cœur de Savoie et acheté un appartement sur la commune d'Hauteville. Anaïs est arrivée en 2014. L'appartement que nous avions était confortable, mais surtout, la vue était imprenable ... Alors quand nous avons eu envie de construire notre maison, nous ne voulions pas perdre cette vue authentique. Nous voilà parti à la recherche d'un terrain ... Et pourquoi pas de beau petit village d'à côté ? On dit qu'il y fait bon vivre, que les habitants sont joyeux et festifs et qu'ils ont à cœur de faire vivre leur beau village.

Mais surtout, nous avons trouvé LE terrain avec LA vue que nous voulions. Nous voilà parti dans la construction à Villard D'Héry. Nous avons emménagé en mars 2022. L'accueil des voisins fut très agréable et solidaire. Chacun son histoire sur le village, les habitants, et nous adorons les écouter. Il fait bon vivre à Villard D'Héry Ce qu'on dit dans les communes d'à côté est vrai ! Aujourd'hui c'est le lieu idéal pour nous, à mi-chemin chacun de nos emplois, au calme mais pas trop loin des commerces. Bref parfait ! Merci à l'accueil du village, des habitants et de nos voisins.

Caroline et Laurent LOCATELLI

Des nouvelles du regroupement pédagogique « Châteauneuf - Coise Saint Jean Pied Gau- thier - Villard d'Héry » :

L'année 2023 dans les écoles du territoire du SIEGC (Syndicat des Ecoles Gelon Coisin) a principalement concerné la finalisation de la rénovation de l'école de Coise, qui maintenant est dotée d'un toit neuf, de volets et de persiennes (BSO : Brise Soleil Orientables) efficaces, qui est bien isolée, étanche et bien chauffée grâce à une nouvelle chaufferie à granules.

Pour l'école de Châteauneuf, la chaudière est vieillissante et laisse imaginer un remplacement dans les années à venir.

Une réflexion est également en cours concernant la création d'un espace restauration scolaire à Châteauneuf, de manière à libérer l'occupation de la salle des fêtes de la commune.

Un nouvel inspecteur d'académie a pris ses fonctions récemment, il s'agit de Monsieur Mathias PIERRE qui a pour mission, entre autres, de nous accompagner dans la mise en place des nouvelles directives ministérielles.

L'objectif prioritaire est celui de la lutte contre le harcèlement scolaire qui, et c'est une réalité, est susceptible de toucher tous les enfants, y compris dans notre zone rurale qui nous semble à tort épargnée et protégée de ce fléau. Il est de notre devoir collectif de veiller au bien-être des écoliers et d'informer l'école ou les élus afin de faire fonctionner les dispositifs d'alerte mis en place actuellement.

L'école doit être un lieu où l'on est heureux d'apprendre et de faire de belles rencontres.

23 enfants de notre village sont scolarisés au sein du regroupement pédagogique.

A noter que quelques enfants, sur mesures dérogatoires, suivent leur parcours scolaire primaire dans d'autres établissements, hors RPI.

Répartition des enfants au sein des classes et écoles :

11 enfants à l'Ecole de Coise :

- 5 écoliers en Petite Section de maternelle (PS)
- 1 écolier en Moyenne section de maternelle (MS)
- 1 écolier en Grande section de maternelle (GS)
- 1 élève en Cours Préparatoire (CP)
- 3 élèves en Cours Élémentaire 1 (CE1)

12 enfants à l'Ecole de Châteauneuf :

- 1 élève en Cours Élémentaire 1 (CE1)
- 1 élève en Cours Élémentaire 2 (CE2)
- 5 élèves en Cours Moyen 1 (CM1)
- 5 élèves en Cours Moyen 2 (CM2)

Marjorie DUCRET, Directrice de l'école de Coise (RPI Coise/Châteauneuf/Villard d'Héry) nous informe d'une nouveauté : en juin, l'inspection ouvrira et/ou fermera des classes en fonction des effectifs qui apparaîtront sur la « base élèves ».

Jusqu'à maintenant, chaque directeur transmettait des effectifs par mail : nous pouvions donc comptabiliser les familles qui tardaient à s'inscrire mais dont nous avions les noms.

Dorénavant, ils se baseront uniquement sur les effectifs des enfants déjà inscrits en mairie.

Il faut donc absolument que tous les parents des futurs élèves fassent les démarches avant juin sous peine de voir peut-être encore une classe fermée. Pour info, 32 élèves de CM2 partent l'année prochaine au collège... Y aura-t-il autant d'inscriptions pour renouveler les effectifs ?

L'oubli d'inscription de seulement 3 ou 4 familles pourrait éventuellement entraîner la suppression d'une classe.

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE



L'APE du Val Coisin regroupe les parents d'élèves des écoles du RPI (Coise, Châteauneuf, Villard d'Héry) et organise diverses actions tout au long de l'année.

Les bénéfices récoltés servent à aider à financer les activités des deux écoles : piscine, cirque, transports pour les sorties, participation aux classes de découverte, etc...

Les idées et les projets des équipes pédagogiques sont nombreux, il est important pour nous de pouvoir les soutenir.



Fin 2022, le 4 novembre, nous avons organisé une boum déguisée pour les enfants, ainsi que les commandes de Noël (saumons, chocolats, sapins) ouvertes à tous les habitants du RPI.



Durant cette année 2023, nous avons proposé 2 tombolas : les galettes et cidres, puis les vins et jus de pommes. Nous avons également réitéré l'organisation du repas dansant à Coise en mars. Le repas dansant est ouvert à tous les habitants (RPI et en dehors), Nous vous remercions de toujours répondre présents à chacune de nos manifestations !

Le **1er juillet** a eu lieu à Villard D'héry, la fête l'été où nous proposons à la vente des parts de repas.

La fête de Noël le **22 décembre** dans la salle des fêtes de Coise. Cette soirée vous a permis de venir récupérer vos commandes de Noël et de passer un moment convivial. Les enfants ont pu se faire maquiller, réaliser des créations manuelles, écouter des lectures de contes, etc. et le Père Noël est passé nous rendre une visite !



L'année 2023-2024 va être tout aussi rythmée !!

Pour 2024, vous pouvez déjà noter la date du repas dansant : le **samedi 17 février**, dans la salle des fêtes de Coise. Pour cette occasion, le traiteur CAMBIN viendra nous régaler et Savoie Sound & Light nous fera danser toute la nuit !

Nous organiserons également une tombola des vins au printemps, puis l'habituelle fête de l'été à Villard d'Héry, afin de terminer agréablement cette nouvelle année scolaire (**le 22 juin 2024**).

Vous pouvez retrouver l'APE du Val Coisin sur Facebook et (nouveau !) sur Instagram, ou nous contacter par mail : ape.rpi.valcoisin@gmail.com

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2024, au plaisir de vous croiser rapidement !



ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA SOURCE DE LA SAUSSE

Faits marquants 2023:

- L'association s'est doté d'un site internet :
- <https://sites.google.com/view/source-de-la-sausse>

pour mieux communiquer et partager ses activités avec le plus grand nombre.
(pour info: 220 interactions relevées sur les 5 derniers mois de l'année 2023)

- **Travaux de restauration** : après plus de 20 ans de bons et loyaux services le panneau d'information sur site avait besoin de retrouver une nouvelle jeunesse , c'est chose faite !

- En avril, en accord avec Nicolas Genoux, propriétaire des Ecuries de Coise, **création d'un nouveau sentier** officialisant un circuit différent pour quitter ou rejoindre la source via les Ecuries de Coise ou les Rivaux.

- **La Sausse accueille** : dimanche 7 mai 2023, un groupe d'une vingtaine de personnes de L'amicale du personnel du Centre Hospitalier de Chambéry s'est rendu sur le site : un échange passionnant avec beaucoup de curiosité et de marques d'intérêt exprimés par les personnes quant à l'histoire de cette source.

- **création d'un nouveau logo** pour l'association qui rappelle l'ancienneté de l'association,

- ◇ **Les Amis de la Sausse ont 25 ans !!!!...**
- ◇ L'association a fêté ses 25 ans lors de son barbecue annuel le 23 septembre 2023 dans la grange de François tout près de la source; un grand moment de souvenirs et de convivialité.



NB : l'Assemblée Générale

2024 des Amis de la source de la SAUSSE se tiendra le Samedi 23 Mars 2024 en salle Liparis.



Associations

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2023 AU K'FEE COCHETTE :

L'année a recommencé en mars, après la fermeture hivernale. En avril, l'AG a vu l'arrivée de 3 nouvelles au bureau : Carole Ameline, Elisabeth Lejot et Natacha Riche. Nos remerciements à Bénédicte, Mathieu et Sébastien, pour leur investissement les années antérieures.

Côté animations, le K'fée a poursuivi ses objectifs de créer du lien entre les habitants de Villard-D'Héry (et environs) avec son ouverture hebdomadaire le vendredi soir. Et de façon plus exceptionnelle, le K'fée a aussi proposé quelques soirées avec des repas : frites, pizzas etc. ...



Quelques ouvertures matinales, 2 ateliers bougies (animés par Agnès) ainsi que 7 soirées œnologiques, animées par Françoise (avec des petits plats concoctés par Gisèle), qui ont permis de découvrir les vins de Bourgogne, des Bordeaux satellites, des vins du Genevois, du Languedoc, Alsace, et Côtes du Rhône.

Et bien sûr, des soirées concerts : Blues Boom Trio (jazz, blues), Super Sapiens (chansons à textes), Amtrad (danses folk), Duolisto (rythmes latins), Cash Misère (en partenariat avec les Sons du Lac) et également une soirée Contes avec Sylvain Farhi.

Plus d'infos sur kfecochette.fr, Facebook ou Instagram.



Le comité d'animation de Villard D'Héry est une association loi 1901 qui a « pour objet l'organisation de diverses manifestations pour favoriser convivialité et bien vivre ensemble »*. Cette association s'adresse à tout (es) les Chardais (es); elle est pilotée par un bureau collégial de cinq membres au minimum. Mais heureusement, une cinquantaine d'habitants (es) se sont inscrit (es) dans la mailing liste du comité et participent quand ils/elles le peuvent aux diverses tâches que nécessite telle ou telle animation, par exemple monter le chapiteau ou pétrir le pain ou ranger les salles ... C'est l'occasion de partager des moments dans la bonne humeur et de faire connaissance avec de nouveaux (elles) habitants (es) du village.

◇ Extrait des statuts votés en 2023

Cette année 2023, cinq manifestations ont eu lieu.

Tout d'abord, un concert théâtre en février, **Éric et rock**, a réuni un public de plus de 70 personnes -dont la moitié de Chardais (es).

Puis début juin et fin novembre, pains au four et diots au vin blanc ont fourni leur repas dominical aux amateurs de gourmandises; quant à la buvette, elle a à nouveau été le lieu de petites ou de grandes discussions autour d'un verre.



Fin août, une soirée « Africaine » avec musique du groupe Kanandjo, danse pour celles et ceux qui le souhaitent et repas tadjine, a attiré une centaine de convives dans une ambiance chaleureuse. Enfin, en décembre, 19 enfants entre cinq et dix ans ont pu écouter un conteur et musicien et même jouer un peu de balafon. Un goûter pour tous (enfants et adultes) a clos cet après-midi.

L'assemblée générale du comité d'animation a eu lieu ce samedi 27 janvier 2024 à 10h, salle P'tite Cochette.

Le comité est pour l'instant en sommeil, nous vous attendons nombreux pour poursuivre avec ferveur les animations du Comité.



Associations

Association Chasse Communale Agréée (ACCA)

Ce dimanche 5 mars 2023 au matin, le président de l'ACCA (Dominique Jeandet et son équipe organisaient leur vente annuelle de boudins, saucisses et diots de choux. Si l'ouverture des portes était prévue à 9 heures, la vente se faisant sans réservation, certains n'ont pas hésité à venir un peu avant afin d'être sûrs de repartir avec ces bonnes choses. Un important travail a été réalisé en amont chez le président, en débutant dès le mercredi par la préparation des choux.

Pour la saison 2023 – 2024, l'ACCA compte 28 adhérents.

Comme chaque année, le Dimanche 03 mars 2024 à partir de 9h00, nous organisons notre vente de boudins, saucisses de choux, saucisses de viande et pains.





COMMEMORATIONS

Cérémonie du 11 novembre en hommage à tous les morts tombés pour la France



Samedi matin 11 Novembre, à l'invitation d'Éric SANDRAZ, maire, **un hommage a été rendu à tous les morts pour la France**, ces courageux tombés pendant et après la Grande Guerre, lors d'une cérémonie aux morts de Villard D'Héry.

Cet hommage, chargé d'émotion a rassemblé les citoyens fidèles aux devoirs de mémoire.

Cette cérémonie fut suivie du verre de l'amitié pris à la Salle LIPARIS



HOMMAGE AUX DEPORTES ET RESISTANTS DU COISIN

Le moulin des Rivaux fut une demeure familiale avant de devenir un brasier le 28 juin 1944, sous les assauts des nazis. Le site était un repère connu de la résistance, ce qui lui coûta la déportation de tous les membres de la famille. Certains ne reviendront jamais.



Pire fut la destinée de Giovanni Cadorne. Cet ouvrier italien présent sur place au jour du drame fut sauvagement torturé, assassiné avant d'être jeté vivant dans les flammes.

Mercredi 28 juin 2023, en présence d'Éric SANDRAZ (maire de Villard d'Héry), de Jean-Luc BENETTI (maire de Coise) et d'Isabelle JARRIAND (maire de St Pierre de Soucy), un hommage a été rendu à toutes ces femmes et hommes qui ont connu la résistance, la torture et la déportation.

Devant une assemblée émue, la Chorale de Coise a interprété le chant des partisans, Bella Ciao et autres chants de circonstance.



AIDE A LA PERSONNE A VILLARD-D'HERY

L'ADMR PRÈS DE CHEZ VOUS



Services à la personne à Villard d'Héry

L'ADMR de Montmélian **facilite** et **simplifie** le quotidien des personnes âgées ou en situation de handicap par la prise en charge de l'entretien de leur logement, des courses, de la préparation du repas, des tâches administratives.

Par cet accompagnement de chaque jour, les interventions à domicile contribuent aussi au maintien du lien social.



Portage de repas

Les repas sont **livrés au domicile** au moyen de véhicules frigorifiques ou de malles isothermes. Cette activité est importante pour les personnes en perte d'autonomie car elle contribue à l'**équilibre de leur alimentation**. Elle constitue aussi une composante quotidienne du lien au travers des contacts avec le personnel lors des tournées de livraison.



Téléassistance Filien

La téléassistance Filien ADMR fait partie intégrante du bouquet de services proposé par l'ADMR. Elle permet l'**accompagnement** de personnes dans les **actions quotidiennes** de la vie. Cette offre globale de services va ainsi offrir aux personnes âgées une **sécurité inégalée** tout en conservant un **maximum d'autonomie** en restant à domicile.

ENFANCE ET PARENTALITÉ 73

Le pôle Enfance et Parentalité de l'ADMR de Savoie regroupe les différentes activités en lien avec le **soutien à la parentalité**. Nos professionnels sont formés à l'intervention à domicile dans le cadre d'un soutien à la parentalité, et ce, face à un public diversifié : familles rencontrant un accident de la vie, familles avec des carences et/ ou difficultés éducatives, famille avec un enfant porteur d'un handicap pour qui nous allons pouvoir apporter un **répit**.

SSIAD Combe de Savoie

Le Service de Soins Infirmier à domicile a pour objectif de **faciliter le maintien à domicile** des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou dépendantes grâce à une aide spécifique et régulière ainsi qu'avec des **soins infirmiers et d'hygiène** financés par l'ARS. Les interventions sont prises en **charge par l'Assurance Maladie** et se font sur prescription médicale. Elles ont lieu 7 jours sur 7 et toute l'année.

ADMR de Montmélian



Espace François Mitterrand
Place René Cassin
73800 Montmélian



04 79 84 44 01
montmelian@fede73.org



SSIAD Combe de Savoie

Lotissement Le Publey
1 impasse des Lauriers
73220 Aiton



04 79 96 12 71
ssiadcombe@fede73.org

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez vous adresser à Mme
FLAMMIER Gisèle - référente ADMR à Villard-d'Héry



Aide à la personne à Villard D'Héry

A ce jour, 6 habitants de Villard D'Héry bénéficient de l'aide de l'ADMR ou du SSIAD et 2 personnes de notre commune sont employées par l'ADMR.

TRADITIONS COMMUNALES : REPAS DU PRINTEMPS LE DIMANCHE 14 MAI 2023

Une cinquantaine de personnes étaient présentes au traditionnel repas du printemps offert aux aînés de la commune, mais ouvert à tous les habitants pour favoriser la relation intergénérationnelle. A cette occasion, et pour rappeler le « temps de la Vogue » aux anciens, la municipalité en lien avec la commission d'action sociale avaient décidé de refaire « l'omelette chardaise ». Dès le matin, élus et non élus avaient retroussé leurs manches pour les uns préparer des bouquets pour les tables, les autres pour préparer la salle et enfin une équipe spéciale pour préparer la fameuse omelette. Après ce bon repas, un grand LOTO organisé par Anne-Laure a ravi petits et grands, tandis qu'une partie des convives préférait jouer à la Pétanque.



COLIS DE NOËL



Au mois de Décembre, les membres de la Commission d'action sociale ont distribué des colis gourmands aux personnes de 70 ans et plus. Toujours composés de produits locaux, les colis ont été très appréciés.

Les moments partagés avec nos aînés lors de cette distribution, sont des moments de convivialité que nous devons absolument renouveler tout au long de l'année.

La messe (autrefois associée à la fête du village), a eu lieu le Samedi 19 août à 19h en l'Eglise St Martin.



Le Sibrecsa pour la réduction de la production de déchets vous accompagne

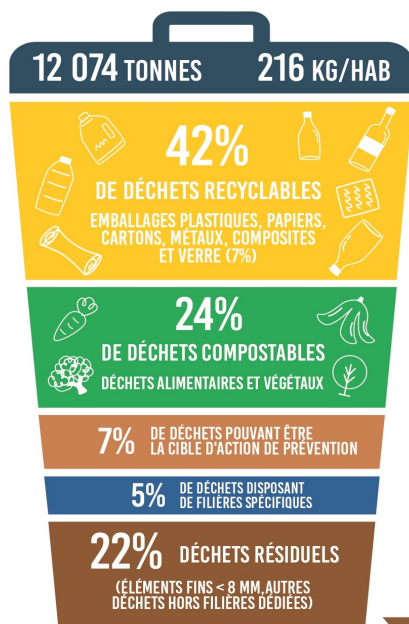
Réduire ses déchets, c'est simple, mais il n'y a pas de recette universelle. Chacun a ses intérêts, ses sensibilités, son rythme. Avancez par étapes, adoptez un geste à la fois. Testez, ratez, trouvez ce qui convient. Aujourd'hui de nombreux commerces soutiennent **la démarche zéro déchet** en proposant davantage de **vente en vrac**, en acceptant vos propres contenants ou en proposant des produits de seconde main ou des services de réparation.

Sur le territoire, c'est bien le SIBRECSA, syndicat de gestion des déchets, qui a la charge de fournir des solutions de tri à la source des déchets alimentaires des ménages. De quoi se composent les biodéchets ? Les biodéchets regroupent : **Les déchets de cuisine et de table (préparation de repas et restes alimentaires), les végétaux (tailles, tontes, feuilles) et les déchets en cellulose (essuie-tout, mouchoirs en papier, carton).**

L'objectif est d'éviter l'incinération de ces biodéchets, qui représentent actuellement plus du tiers de nos poubelles d'ordures ménagères.

QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE ?

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DES HABITANTS



ENCORE TROP D'INTRUS : PLUS DE 3/4 DE SON CONTENU N'Y A PAS SA PLACE !



NOUS JETONS ENCORE TROP DE PRODUITS À USAGE UNIQUE DANS NOS POUBELLES !



- Couches, lingettes, mouchoirs en papier, essuie-tout souillés...
- Vaisselle jetable (couverts, bouteilles, assiettes...)
- Barquettes alimentaires de plats préparés
- Gadgets en plastique

SEULS CES DÉCHETS SONT DIFFICILEMENT ÉVITABLES. LA MARGE DE PROGRESSION EST FORTE !

COMMENT FAIRE MIEUX ?

- 1 Trier les emballages et les papiers** pour qu'ils soient recyclés.
- 2 Trier les déchets alimentaires et végétaux** pour les mettre dans son compost.
- 3 Réduire tous les gaspillages**, notamment le gaspillage alimentaire.
- 4 Consommer autrement :** acheter en vrac, privilégier les éco-recharges, limiter les produits en plastique et les produits jetables...

À jeter ? À trier ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI



MODECOM™ 2022 -
CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
DU TERRITOIRE DU SIBRECSA (43 COMMUNES)

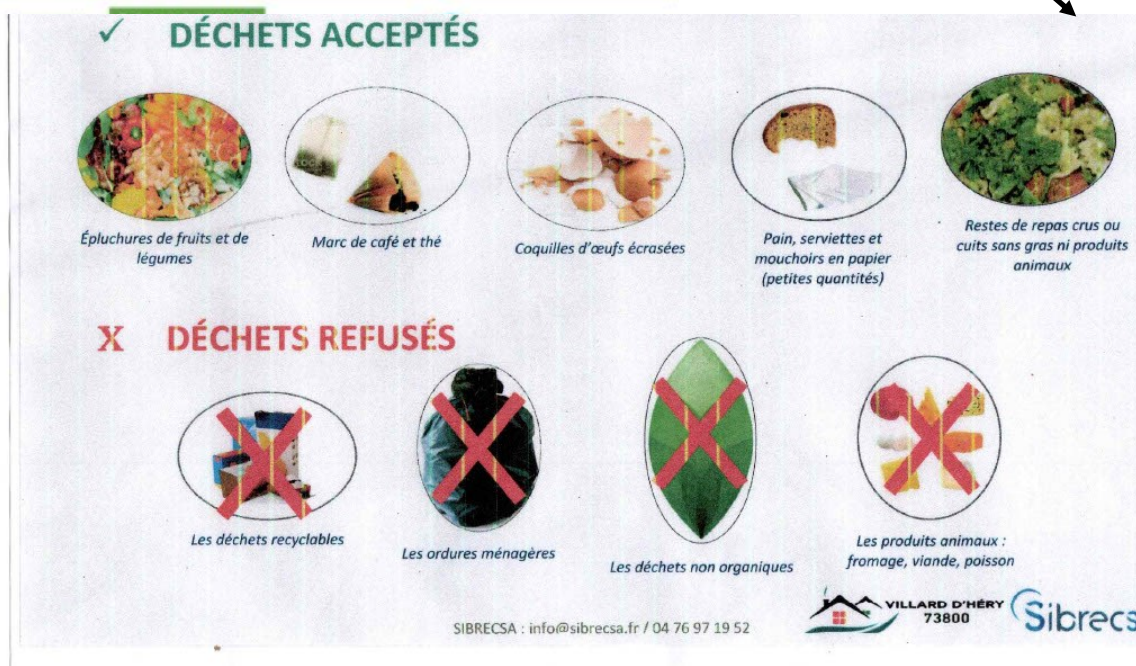
Sibrecsa

Le Sibrecsa - Composter



Mise à disposition gratuite d'un composteur individuel : après une formation réalisée par les agents du SIBRECSA formées guide ou maître composteur, les participants repartent avec leur composteur et un bio seau.

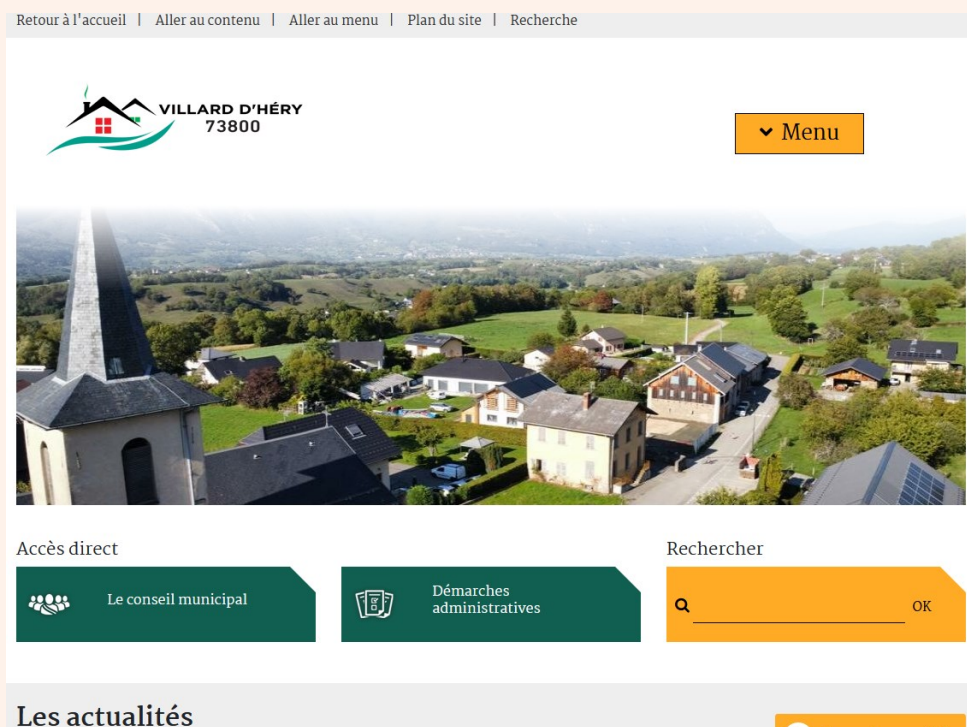
Déchets acceptés ou refusés dans le composteur ou le bio seau





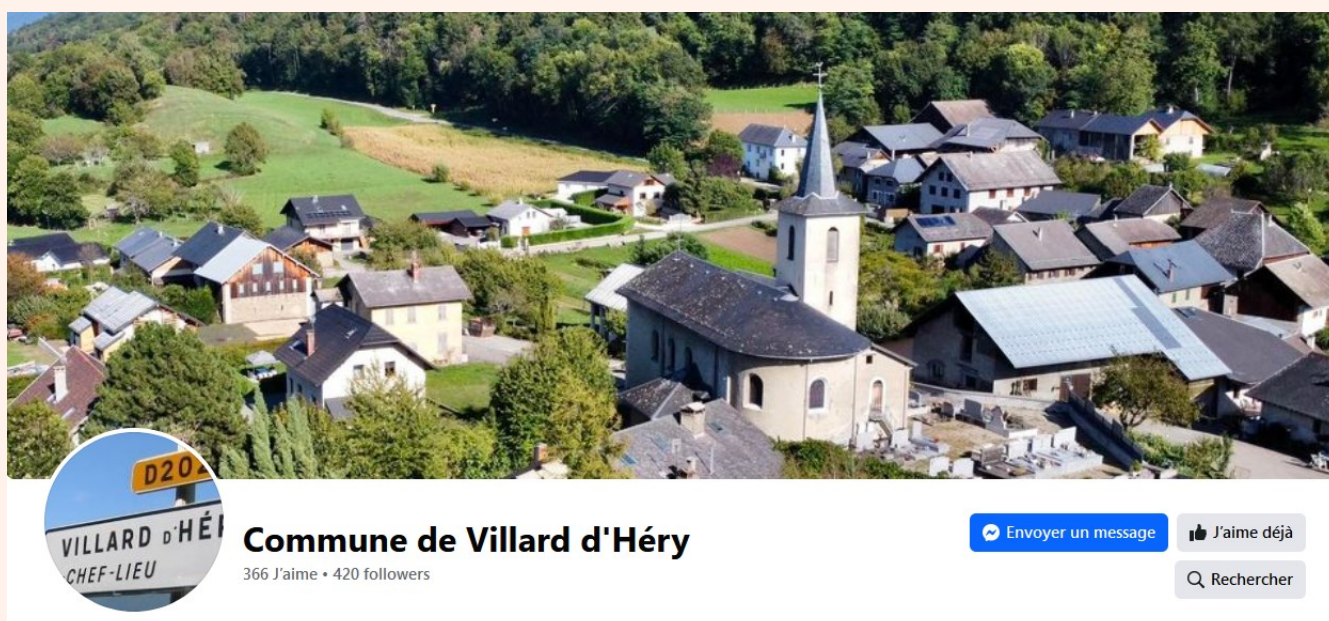
L'information et la communication dans la commune

- Le site officiel de la mairie sur internet :



En allant sur le lien : <http://www.commune-villard-d-hery.com>

- Notre site Facebook : <http://facebook.cofacem/villarddhery?fr>





L'information et la communication dans la commune

**L'actualité de votre commune
en temps réel et en 3 clics !**



- 1 **Téléchargez l'application "PanneauPocket"**
- 2 **Recherchez votre commune**
- 3 **Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications**

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur
app.panneaupocket.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © PANNEAUPOCKET 2022

Notre application **PANNEAU POCKET** que vous pouvez télécharger gratuitement sur votre smartphone, pour être informés en temps réel de l'actualité de votre commune (événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux, alertes météo ou coupures de courant, informations de la préfecture etc.).

Vous pouvez également télécharger **PANNEAU POCKET** sur votre ordinateur sur :

<https://app.panneaupocket.com>

- Un **affichage réglementaire** sur les panneaux de la Mairie (délibérations du conseil municipal, l'état civil, les permis de construire ...)
- Les **panneaux d'affichage municipaux** au nombre de 3 sur Villard Siard et Villard D'Héry.
- Des **distributions de documents** dans les boîtes aux lettres.
- Un **petit Chardais épisodique** suivant l'actualité par mail ou dans vos boîte aux lettres.
- **Notre Petit Chardais annuel** que vous trouvez dans vos boîtes aux lettres en début d'année.
- Notre adresse mail : **infosvillarddhery@gmail.com**

ETAT-CIVIL

MARIAGE



Samedi 15 avril, a été célébré à Villard D'Héry, le mariage de **Cathy GIRARD-MADOUX** et de **Gérard ESTURILLO**.

Félicitations aux mariés.

NAISSANCE



C'est avec un grand plaisir que nous avons
Appris la naissance de :

Emilien BELINGHERI le 10 janvier 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents
et bienvenue à ce petit Chardais.

DECES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- ◇ **Mr Gérard CARRON** le 24 octobre 2023
- ◇ **Mr François GAUDIN** le 11 novembre 2023

Toutes nos sincères condoléances aux familles.





FOCUS : RAPPEL DE CERTAINES REGLES

LIMITATION DE VITESSE Le panneau d'entrée d'agglomération limite automatiquement la vitesse à 50km/h.

En présence de ralentisseurs sur la chaussée, elle est en général réduite à **30km/h**. Le non respect de ces limitations constitue un manquement dont les conséquences sont dommageables pour la collectivité. Cela peut provoquer des accidents, mais cela conduit également à des aménagements coûteux, réclamés par les riverains, pour tenter de freiner ces excès dangereux. Ceux-ci sont souvent le fait de quelques individus mais l'ensemble de la collectivité paye.

NUISANCES SONORES A-t-on le droit de faire du bruit dans la journée

En journée, de **7h à 22h**, il y a « tapage diurne » dès que le bruit « excède les inconvénients normaux de voisinage » ou qu'il résulte d'un « manque de précautions ». Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises telles que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) sont soumis à réglementation. Pour le département de Savoie, l'arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 relatif aux bruits de voisinage, n'autorise l'utilisation des appareils à moteur thermique qu'aux horaires suivants : **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

ANIMAUX ERRANTS Règles applicables pour tous animaux de compagnie errants ou en état de divagation

On parle de divagation d'animaux pour désigner un animal errant, **laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître**, ce qui reste interdit en France. Tout animal errant peut-être ainsi capturé par les services de fourrière. A ce titre, une « convention de fourrière au forfait pour tous animaux de compagnie errants ou trouvés en état de divagation » a été signée avec la SPA de SAVOIE qui s'engage, dans la commune de Villard d'Héry, à prendre en charge tout animal de compagnie ayant échappé à la surveillance de son maître.

N'oubliez pas qu'un maître engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chat ou de son chien.

DEJECTIONS ANIMALES

Ramasser les déjections canines sur la voie publique, ce n'est pas qu'une question de savoir-vivre et de respect d'autrui. C'est aussi une **obligation légale**.



Les désagréments liés aux Crottes de chien en collectivité sont nombreux et leurs conséquences, parfois graves. Risques de chutes, odeurs nauséabondes etc. ... Les déjections canines sur la voie publique sont à l'origine de multiples nuisances, que ce soit dans la rue ou dans les espaces verts publics.





FOCUS : RAPPELS DE CERTAINES REGLES

BRULAGE DES DECHETS : Le brûlage à l'air libre de végétaux et, à fortiori de plastiques ou d'emballages, constitue une source importante d'émissions de particules polluantes et cancérigènes. Le sujet est particulièrement sensible dans notre secteur de fond de vallée où la pollution peut stagner durant les périodes anticycloniques et menacer la santé des habitants. Il est recommandé de composter les déchets verts ou de les acheminer à la déchetterie.

LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE : Elle est présidée par le maire de la commune. Elle est constituée d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes non élues de la commune.

Les membres de la commission sont : **Éric SANDRAZ élu, Martine SERVIERE élue, Gisèle FLAMMIER élue, Chantal RODEGHIERO élue, Joël GENOUX élu, Guy CREY non élu, Albertine BOUCHET non élue, Carole AMELINE non élue et Claude GORGES non élue.**

ASSISTANTES MATERNELLES : Le relais petite enfance (RPE) Situé 416 avenue Edouard HERRIOT à Montmélian est un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres, ouvert aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles et aux enfants (ateliers d'éveil et d'animations).

Renseignements auprès du : 06 70 63 64 04

Adresse mail : rpe.montmelian@cc.coeurdesavoie.fr

Nos assistantes maternelles de la commune (coordonnées en mairie) : **Mme GAUDIN Elisabeth et Mme RONCHI Delphine.**

SALLE LIPARIS et salle la P'tite Cochette

Vous désirez louer les salles ? Pour avoir des renseignements, vous devez contacter notre secrétariat de mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

Téléphone : 04 79 28 81 37 **Courriel** : mairie.villard-d-hery@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi de 16h00 à 18h30 et jeudi de 10h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30

Permanences des élus : Lundi sur rendez-vous : le Maire et le Jeudi de 17h30 à 19h : les adjoints

NOS DIFFERENTS PARTENAIRES

Nos points d'alimentation de proximité

CHEVRERIE DU CHARAVA

Jérôme CAILLOD

06 88 39 66 92

FABRICATION ET VENTE DE FROMAGE A LA FERME

**ouvert 7j / 7 à partir
de 16 h le mercredi et
samedi
17h les autres jours**

311 chemin des rivaux
73800 VILLARD D'HERY



<https://chevrerie-du-charava.com/>

Serge Gaudin

Les champs de la chapelle

73800 Coise

04 79 28 82 65 - 06 23 16 11 63



Marchés

Mardi : Moutiers

Jeudi : Albertville

Samedi : St Jean de Maurienne



**Vente à la ferme
Légumes BIO**

Tous les Mercredis de 10H à 15H

ET les Samedis* de 9H à 12H

* La vente les samedis reprendra au mois de mars

Route Royale Lieu-dit Maltaverne
73390 Châteauneuf

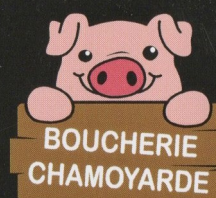
Pour nous contacter:

Tony Seguin et Aurélie Traversier

Par mail: contact@aujardindelafranche.fr

Par téléphone: 06 74 34 89 72

Site internet : www.aujardindelafranche.fr



10 Rue de l'Ancienne Gendarmerie
73390 Chamoux-Sur-Gelon
04 79 36 40 02

NOS DIFFERENTS PARTENAIRES



Notre caviste de
proximité



Nos services de
proximité.



DATES À NOTER SUR VOS AGENDAS 2023

- **Dimanche 3 mars** : Vente de boudins, diots et pains par l'ACCA (association communale de chasse agréée).
- **Samedi 23 mars** : à 10h, salle Liparis, Assemblée des Amis de la Source de la Sausse.
- **Dimanche 2 juin** : Repas du Printemps offert par la Municipalité à ses aînés et ouvert à tous.
- **Samedi 22 juin** : Fête des écoles organisée par l'APE
- **Vendredi 28 juin** : Hommage rendu aux résistants et déportés du Coisin.
- **Lundi 11 novembre** : Commémoration du 11 novembre 1918.